

## « VIVRE ET SE DÉVELOPPER A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE »

Le Grand Paris, développement économique et international  
Territoire et tourisme.

- Le Manège Royal - 6 décembre 2011 -

**Animateur** : Frédéric GILLI

### Participent à cette conférence :

**Emmanuel LAMY** : Maire de Saint-Germain-en-Laye.

**Gérard-François DUMONT** : Economiste, démographe, géographe - Professeur à l'université Paris IV.

**Marc FERO**: Historien - Directeur de recherche à l'EHESS.

**Yves LION** : Architecte-Urbaniste - Fondateur de l'école d'architecture de Marne-la-Vallée.

**Antoine GRUMBACH** : Architecte-Urbaniste - Professeur à l'école Paris Belleville.

**Roland BONNEPART** : Directeur régional Paris Saint-Lazare à la SNCF.

**L'animateur** souhaite la bienvenue à tous les participants. En guise d'introduction, il demande à M. le Maire pourquoi avoir organisé cette exposition.

En premier lieu, **Monsieur le Maire** rappelle l'attachement de tous les Saint-Germainois à l'identité de la ville, ce qui justifie amplement le fait que les habitants aient réellement envie de savoir ce qui se passera dans le futur. Mais au-delà de notre stress et de nos contraintes quotidiennes, il pense qu'il est aussi important de sortir la « tête du guidon » pour laisser marcher notre imagination. L'idée est donc d'anticiper ou de créer et non pas de faire un programme ou de bâtir un projet.

Autre facteur déclenchant de cette exposition, le Grand Paris. En effet, même si le territoire de Saint-Germain-en-Laye n'est pas directement impacté par le « grand huit », celui-ci reste cependant concerné par les projets d'infrastructures. A ce titre, **Monsieur le Maire** cite Eole, la ligne nouvelle Paris-Normandie, le Tram-train, l'éventuelle autoroute A104 ou encore le port de confluence Seine-Oise qui deviendra le plus grand bassin fluvial à l'embouchure de l'Oise et de la Seine et concernera Saint-Germain-en-Laye pour au moins une centaine d'hectares. Enfin, évoquant la crise, il sait aussi que tout le monde a conscience d'un futur assez délicat. Au niveau des villes, cela se traduit entre autres par des difficultés à finaliser les investissements suite à des problèmes d'enveloppes de prêts. Aujourd'hui, il n'est donc plus question de raisonner uniquement en termes de réalisations mais il faut savoir réellement quelles sont les priorités et les véritables enjeux de demain.

Aussi, il pense que ce type d'événement amènera tout le monde à réfléchir. C'est donc une œuvre collective qui se met en place, rythmée entre cette exposition et les débats physiques et interactifs relayés sur la toile. Enfin, il pense également que toute cette réflexion permettra à chacun d'en tirer les conclusions, qu'il s'agisse de l'équipe municipale ou des acteurs

concernés. Il juge cette démarche indispensable car comme il le déclare : « Saint-Germain-en-Laye appartient à tous ».

**L'animateur** propose maintenant la diffusion d'un film. Il cèdera ensuite la parole aux intervenants et demandera à la salle de réagir.

*Diffusion de l'enquête faite auprès des Saint-Germainois : « quel Saint-Germain-en-Laye pour demain ? ».*

Suite à une remarque faite dans ce reportage, **une habitante** se dit tout d'abord surprise que certains puissent imaginer que Saint-Germain-en-Laye risque de devenir une ville dortoir. En effet, elle ne souhaite pas que sa commune devienne une sorte de carte postale à l'image de Venise où il n'y aurait que des touristes. Elle préférerait y retrouver une véritable ambiance locale avec des habitants reflétant beaucoup plus l'âme de la ville au même titre que les habitants de Paris sont de vrais parisiens.

**Une autre personne** estime au contraire que lorsqu'on habite à Saint-Germain-en-Laye, on est véritablement Saint-Germainois. Elle pense que la ville possède beaucoup d'atouts, dont sa proximité par rapport à Paris et à la nature. De plus, hormis son château et sa forêt, elle pense que la ville est amenée à se développer économiquement, notamment grâce aux projets de transports en cours.

**L'animateur** lui demande si le développement n'est pas générateur de changement.

Pour elle, il est important que Saint-Germain-en-Laye garde sa particularité tout en étant intégré au projet du Grand Paris. Par ailleurs, constatant les avancées sur l'intercommunalité, elle pense que la ville a besoin de composer avec tout son environnement pour continuer à se développer et ne pas non plus rester isolée.

**Le président honoraire de l'Université Libre** de Saint-Germain-en-Laye déclare qu'il existe bien une vie culturelle et artistique propre à la ville, et que cela attire énormément de personnes. A ce titre, il précise que son entité intéresse des personnes de 59 communes différentes et que beaucoup de professeurs de différentes universités parisiennes apprécient de participer à des conférences à Saint-Germain-en-Laye. La ville bénéficie donc d'un rayonnement reconnu (notamment grâce à son théâtre), qui n'a cessé d'être mis en avant par les différents Maires qui se sont succédé. Aussi, il souhaiterait que cette dynamique se poursuive afin que la commune puisse jouer un rôle majeur au sein de l'agglomération parisienne et qu'elle ne devienne pas simplement une annexe de Paris. Enfin, avec l'arrivée prochaine d'une section « sciences politiques », il est persuadé qu'un véritable pôle universitaire va se développer à Saint-Germain-en-Laye et que cette cellule pourrait être étroitement lié à la réflexion économique de la ville.

La **vice-présidente de la Clef** souligne que son association constitue un élément important de la vie culturelle et artistique de la ville. De plus, elle dispose d'un label national de scène de musiques actuelles, sujets d'actualité et d'avenir, qui, en plus de l'université, contribue au maintien de la jeunesse dans la ville. S'agissant de l'avenir de Saint-Germain-en-Laye, elle souhaite que la commune continue d'être aussi active et entreprenante. Pour cela, la ville aura aussi besoin de sa mixité sociale et de toutes les générations, ressources indispensables pour

qu'elle ne devienne pas une cité dortoir ou une « ville de vieux » comme cela a pu être déclaré dans le reportage.

La **présidente des amis de la forêt** de Saint-Germain-en-Laye et de Marly se dit elle aussi très intéressée par l'implantation d'une université. En lien avec l'activité de son association, elle pense que cela permettrait de développer des recherches sur des thèmes aussi différents que la santé, l'écologie, l'économie ou encore les loisirs. A ce titre, elle imagine d'ailleurs la création d'un institut forestier traitant de tous ces sujets. En termes de propositions, elle souhaiterait que la ville puisse garder des terrains pour y faire de l'agriculture biologique et ainsi conserver la notion de « coulée verte » et de « coulée bleue ». Deuxièmement, évoquant les artisans commerçants de la commune et sa visite avec la ville jumelle de Winchester, elle trouverait très intéressant que Saint-Germain-en-Laye possède un collègue hôtelier s'appuyant sur tous les commerces de bouche.

Un **Saint-Germainois** estime également que la ville jouit de nombreux avantages. Cependant, en tant que père de cinq enfants, il explique que ces derniers ont quitté la commune car ils la trouvaient trop axée sur la petite enfance et les seniors. Aussi, il regrette que la ville ne dispose pas assez de lieux dédiés aux adolescents, qui, pour sortir, préfèrent aller sur Paris, malgré les difficultés liées aux transports en commun. Aujourd'hui donc, Saint-Germain-en-Laye souffre d'un déficit de population, alors même qu'elle est source de dynamisme. Il craint donc que la ville ne devienne une cité dortoir sans activité économique ou étudiante. Cependant cet habitant avoue qu'il n'a pas de solution simple à offrir à ce problème.

Revenant sur le thème de la mixité sociale, une **habitante** évoque les coûts élevés de l'immobilier, rendant difficile l'installation des jeunes. Elle cite ensuite l'étude menée par Monsieur LION proposant de transformer la RN 13 en boulevard urbain, avec la construction d'immeubles à certains endroits. Même si elle trouve cela difficile, elle ne s'oppose pas à cette idée car cela permettrait à la ville de se développer et de permettre ainsi à certaines personnes de s'installer plus facilement à Saint-Germain-en-Laye. Cependant, elle se demande s'il ne serait pas opportun de réfléchir également aux transports, car elle constate que la ligne A du RER est de plus en plus saturée.

D'autre part, suite à la construction d'immeuble dans le quartier sud où elle réside, elle propose d'apporter plus d'animations dans cette partie de la ville en y créant par exemple une annexe de la maison des associations ou encore une annexe du conservatoire. Cela permettrait à ces habitants de disposer des mêmes structures que les autres Saint-Germainois et aiderait sûrement à moins réduire la fracture entre les deux parties de la commune.

Un **horloger de la ville** faisant partie de l'association des commerçants de Saint-Germain-en-Laye remarque quant à lui que la ville s'oriente de plus en plus vers le développement piétonnier et la limitation des véhicules. Il se félicite de ces initiatives mais constate néanmoins que rien n'est encore fait à ce jour. Aussi, il souhaiterait que les choses avancent plus concrètement.

Un **retraité** prend la parole et évoque un autre point concernant le château. En effet, habitant la ville depuis toujours, il n'a jamais eu l'impression que ce monument était suffisamment exploité. Il suggère d'y faire par exemple des salles de conférences. Il en est de même pour le parc, qui, selon lui, mériterait une réflexion en termes d'aménagements.

S'agissant de la mixité, il se félicite de la diversité de ville et à même l'impression de se trouver dans un grand village cosmopolite et non pas dans une simple commune française.

Habitant la ville depuis quatre ans, **une personne** explique que lors de son arrivée et de la présentation des nouveaux arrivants, Monsieur le Maire avait rappelé un certain nombre de faits. Premièrement, il avait souligné le fait que la ville n'était pas maître de 80 % de la surface occupée, puisqu'une grande partie appartient aux Domaines (château et forêt). Et deuxièmement, que les réserves foncières permettant à la ville de se développer étaient extrêmement limitées. Or, en raisonnant au niveau du périmètre de l'intercommunalité, il est clair que la problématique du développement de la ville, et donc de son développement économique, change radicalement. En effet, le bassin regroupe une population non de 40 000 habitants mais de plus de 200 000. De plus, il faut aussi tenir compte des atouts de Saint-Germain-en-Laye par rapport aux villes voisines. Il pense en particulier au fait que le RER arrive directement en ville, ou encore aux avantages environnementaux de la commune. Mais il faut aussi penser aux inconvénients. Et en tant que chef d'entreprise, il considère qu'il faut un effet de « masse critique » pour que l'activité économique se développe. Or même s'il conçoit que la ville abrite beaucoup d'emplois, il trouve cependant qu'ils sont très disséminés et souvent éclatés dans de petites entreprises. Pour lui donc, il n'y a pas d'endroit d'agrégation permettant d'affirmer qu'il existe un véritable pôle d'activité économique.

**L'animateur** lui demande sur quelle richesse la ville pourrait compter pour créer ce type de lieu.

Selon lui, tout dépend du périmètre considéré. Raisonne-t-on dans le cadre strict de Saint-Germain-en-Laye ou dans le périmètre de l'intercommunalité ?

S'agissant de la commune seule, il reprend l'exemple cité en début de conférence sur la création d'un institut forestier permettant de faire de recherches. Il trouve que c'est une excellente idée, et y ajouterait même tous les sujets traitants des loisirs verts et écologiques. Il serait alors possible de fonder un pôle d'enseignement supérieur orienté vers toutes ces activités amenées à se développer considérablement dans le futur.

Si le raisonnement se fait autour de l'intercommunalité, il faut bien évidemment tenir compte de la confluence. Par ailleurs, dans le cadre du développement de la région parisienne et du Grand Paris - prévoyant la création de grand pôle tels que celui de Saclay, de Versailles Saint-Quentin avec son université ou encore de Cergy-Pontoise -, il constate que Saint-Germain-en-Laye se trouve quelque peu isolé, ce qui transforme ainsi la ville en pôle résidentiel et non pas en zone de développement économique.

**Monsieur le Maire** prend la parole. Il signale tout d'abord que les deux plus gros projets d'investissements entrepris par la Ville concernent les quartiers sud. Il cite notamment le gymnase des Lavandières dans le talweg du Rû de Buzot (opération à plus de 10 millions d'euros) ou la destruction de la dalle du Bel-Air pour y recréer un point central, véritable cœur de quartier dont le budget s'élève à près de 13 millions d'euros.

D'autre part, il souligne avoir récemment rencontré Frédéric MITTERRAND et croit pouvoir affirmer que, sauf gel budgétaire, l'Etat engagera des travaux de restauration sur le château. La première étape consistera à restaurer les appartements de Louis XIV, afin que ce monument puisse accueillir une véritable visite, indépendamment du musée actuel.

Autre élément d'information, il informe que la commission départementale de coopération intercommunale vient d'approuver le périmètre de la future intercommunalité, alliant Saint-Germain-en-Laye à Poissy, Achères et Conflans. Cela permettra ainsi d'avoir un « branchement » sur les structures du Grand Paris, tout en récupérant une part du foncier disponible. De plus, rappelant que la ville se trouve à mi-chemin entre Cergy-Pontoise et

Versailles Saint-Quentin, il indique que les conseils d'administration des deux universités ont voté en faveur de la création d'une école « Sciences Politiques d'Ile-de-France » à Saint-Germain-en-Laye. Mais cela reste encore à confirmer.

**Marc FERO** revient sur l'avenir de la population à Saint-Germain-en-Laye et juge très intéressant le projet de création d'un pôle universitaire à l'image d'Harvard aux Etats-Unis. En effet, sans évoquer l'industrie française (aéronautique ou ferroviaire), qui selon beaucoup est censée être le secteur le plus profitable à la nation, il pense quant à lui que la véritable richesse se trouve dans nos universités, car leurs ressources nous permettent de rester à la pointe de la recherche. Aussi, il juge effectivement nécessaire la création d'une université internationale. Mais pour qu'elle soit plus efficace, il faudrait qu'elle soit connectée à des universités étrangères, qu'elle dispose de pôles d'activités doubles ou triples - comme les sciences politiques par exemple -, des mathématiques, ainsi que d'institutions multimédias comme l'INA qui est aujourd'hui reconnue dans ce domaine comme l'institution de référence de par le monde. Pour **Marc FERO** il faut donc prévoir un autre avenir, celui de la matière grise, pour ne pas voir disparaître certaines de nos activités comme ce fut le cas dans l'industrie du textile ou dans la métallurgie.

**Gérard-François DUMONT** intervient. Evoquant l'intercommunalité, il constate tout d'abord que le bilan est extrêmement différent selon les lieux et les territoires. En effet, si pour certains, cela revient à réaliser une sorte de fusion, pour d'autres, il s'agit de créer des intercommunalités intégrant une logique fédéraliste avec un principe de subsidiarité permettant de résoudre les problèmes et d'entreprendre des choses en commun, sans pour autant s'immiscer dans les petits détails propres à la vie quotidienne de chaque commune. Il estime d'ailleurs qu'aujourd'hui, près de 90 % des intercommunalités ont échoué.

Revenant sur Saint-Germain-en-Laye, il juge la mixité insuffisante et constate que l'emploi demeure encore un point relativement faible pour la ville. En effet pour lui, il est absolument nécessaire qu'une ville dispose d'une véritable diversité économique afin qu'elle puisse conserver son identité et sa qualité de vie. Mais la protection de ce patrimoine demande aussi des richesses. Or l'un des éléments clés porte principalement sur la construction d'infrastructures et de logements. En effet, selon **Gérard-François DUMONT** « une ville qui ne construit pas est une ville qui se dévitalise » et ce pour trois raisons.

Premièrement, l'évolution naturelle de la population suppose une augmentation du nombre de logements et le nombre de personnes par logement diminue. Cela s'explique par le vieillissement de la population ou encore la croissance du nombre de familles monoparentales. Ainsi, une ville dont le nombre de logements stagne verra à coup sûr sa population diminuer et donc sa richesse diminuer. Deuxièmement, le secteur du logement doit également évoluer, soit en termes de réhabilitation, soit en termes de constructions durables. Enfin, si les prix de l'habitat ne cessent d'augmenter, cela est en partie dû à la fluidité des logements et au manque de logements vacants. Au final donc, il est nécessaire de construire des logements.

Aussi, face à cette situation et pour que Saint-Germain en-Laye ne perde pas sa compétitivité par rapport aux pôles qui ont été favorisés dans le cadre du Grand Paris, **Gérard-François DUMONT** affirme que Saint-Germain doit développer des ambitions propres pour l'avenir. Il est donc nécessaire que la ville mette en avant ses atouts que sont sa qualité de vie ou encore sa dimension internationale pour réussir.

**Antoine GRUMBACH** se dit quelque peu troublé par ce qu'il entend car il considère qu'au XXI<sup>ème</sup> siècle il n'est plus possible de vivre dans une île. Or pour lui, Saint-Germain-en-Laye est complètement intégrée dans une grande métropole. En outre, il rappelle que sur les 25 plus grandes cités mondiales, 17 d'entre elles sont portuaires. Par conséquent, il juge très intéressant et intelligent de s'appuyer sur le port du Havre et la vallée de la Seine. D'autre part, estimant que la géographie doit fonder l'identité d'une grande mégapole, il pense à ce titre que la vallée de la Seine constitue un merveilleux système qui a su organiser l'alternance entre les espaces de nature et les espaces résidentiels dans le développement industriel. De plus, l'histoire de cette vallée est une source de richesse formidable.

Pour lui donc, Saint-Germain-en-Laye se trouve à l'intérieur d'un grand système métropolitain et dispose de qualités urbaines et environnementales uniques au regard de l'intercommunalité et de la création des différents pôles de l'agglomération parisienne. La ville possède en effet le double avantage d'être à la fois tournée vers Paris et de disposer des conditions nécessaires permettant le développement de l'avenir industriel du pays. Car si la France n'arrive pas à constituer ce grand pôle autour de la vallée de la Seine à l'arrivée du canal Seine nord, l'avenir économique du pays s'en ressentira. Saint-Germain-en-Laye a donc sa part de responsabilité dans le développement de l'ouest parisien. Preuve en est avec le site de La Défense qui s'oriente désormais vers l'ouest avec la mise en service d'Eole et de la ligne nouvelle Paris-Normandie qui créera une intermodalité à l'échelle européenne.

La naissance de ce port amènera donc une forte valeur au pays. En effet, outre le fait d'avoir une dimension industrielle, il aura également une vocation touristique et de loisirs. Aussi, **Antoine GRUMBACH** considère que l'ouverture de la confluence Seine-Oise est une chance incroyable pour Saint-Germain-en-Laye et son développement économique.

Enfin, s'agissant de l'université, il juge indispensable de créer des chambres pour les étudiants, à l'image d'Harvard où 80 % des jeunes habitent sur le campus. Cela s'avère primordial dans le dynamisme économique de la ville.

Un **économiste** dans la salle pose la question suivante : « en quoi Saint-Germain-en-Laye est-elle apte à se saisir des opportunités que représentent Achères et le nouveau pôle de confluence ? » car jusqu'à présent rien n'a été dit sur ce point. En effet, il craint culturellement que l'état d'esprit de la ville reste uniquement basé sur le microcosme du territoire, qu'il semble difficile de casser à ce jour. De ce fait, il trouve que les acteurs locaux - et notamment Achères - se trouvent naturellement dans une logique décalée et qu'ils ne sont pas maîtres du jeu dans ces futures réalisations. Aussi, il pense que les mentalités ne sont pas encore prêtes à imaginer cette reconstruction.

**Antoine GRUMBACH** approuve complètement ces propos. En effet, s'il tient compte de l'avis des Saint-Germainois, il constate que certains regardent vers Paris et La Défense pour l'attractivité, que d'autres regardent vers Chambourcy ou Poissy, mais que le pôle d'Achères reste encore très éloigné de leur axe de vision. D'autre part, il signale que les activités de confluence seront principalement axées sur la logistique, et non sur les activités « intellectuelles » des Saint-Germainois liées à l'histoire de leur ville. Pour lui donc, cette problématique est essentielle au cœur de la réflexion actuelle. Aussi, faut-il raisonner à l'échelle de la ville uniquement par le biais de décisions administratives sous prétexte qu'un port se trouve à proximité - ce qui ne fonctionnera pas ? Ou faut-il raisonner dans un périmètre d'intercommunalité en construisant un projet commun entre les villes concernées pour définir l'avenir ? Dans ce cas, Saint-Germain-en-Laye deviendrait un des maillons de cette intercommunalité.

Questionné par l'**animateur** sur l'avenir des transports de la ville, **Roland BONNEPART** se félicite tout d'abord de l'initiative de ces conférences collectives, permettant de pouvoir envisager ce que sera Saint-Germain-en-Laye en 2020. A ce titre, les transports doivent évidemment être capables d'anticiper pour faire face au développement de l'urbanisation, chose qui n'a pas forcément été pensée et fait l'objet d'une réflexion dans les années 90. Concernant les atouts de la ville, il rappelle que Saint-Germain-en-Laye est remarquablement relié à Paris par le RER A, et que des réflexions sont actuellement en cours afin de remédier à certains défauts constatés sur la ligne. La mise en service progressive des rames à deux niveaux permettra par exemple de repousser dans le temps les problèmes de saturation. De plus d'ici 2017, l'arrivée de la ligne E du RER aidera à soulager la ligne A en récupérant près de 15 % du trafic. D'autre part, le STIF réfléchit en ce moment à un schéma directeur intégrant de nouvelles solutions, dont la mise à jour de la tangentielle ouest (ancienne ligne de la grande ceinture) qui se prolongera au sud vers Versailles et au nord vers Achères. Ce nouveau maillon permettra ainsi de pouvoir déboucher sur la zone de confluence. Enfin, il cite la création de la ligne nouvelle Paris-Normandie autour de laquelle un débat est actuellement en cours. Ce nouvel axe permettra notamment de doubler la section entre Nanterre et La Défense, et Mantes. Il desservira également le pôle de confluence.

Aussi, **Roland BONNEPART** pense que les dix prochaines années seront extrêmement structurantes en termes de transports et que Saint-Germain-en-Laye est très bien placé, aussi bien pour ses liaisons vers Paris ou Versailles que sur la zone de confluence ou d'Achères. Pour lui, tous ces atouts doivent guider l'ensemble des acteurs dans les réflexions autour du renouvellement urbain, dont la nécessité est évidente, ainsi que dans celles autour du développement des emplois, qui de fait, verront le jour à coup sûr. Comme les autres intervenants, il pense donc que la ville possède une réelle chance de développement et que tous les habitants doivent croire à ces projets car c'est le bon moment pour les mettre en œuvre.

**Antoine GRUMBACH** réagit. Il rappelle que la réalisation de ce port ne doit pas se réduire à la simple mise en place d'une plateforme logistique mais qu'il doit aussi générer de la création de valeurs. De plus, il devra être écologique tout en acceptant également une grande qualité d'emplois tertiaires associés aux mouvements des marchandises.

Pour **Yves LION**, il est clair que l'urbanisme du XX<sup>ème</sup> siècle construit dans un souci unique de performance et d'efficacité ne doit plus exister. En ces termes, il signale que Saint-Germain-en-Laye bénéficie de conditions favorables permettant d'envisager un véritable développement urbain, sans pour autant remettre en cause les valeurs essentielles de la ville ou créer des perturbations. En effet, à l'image du projet Pereire, qui s'intègre progressivement dans le paysage, il est persuadé que la « ville dans la ville » a toute sa place dans la commune et qu'elle offre encore beaucoup de possibilités. Pour lui donc, la création de chambres pour les étudiants ou de logements supplémentaires est tout à fait envisageable, dès lors que tous ces projets sont menés avec attention et intelligence. En effet, il affirme qu'il est toujours possible de trouver de la place pour un développement urbain adapté. En conclusion, il pense que Saint-Germain-en-Laye a l'occasion de pouvoir se développer en rompant avec la vision générique de l'urbanisme du XX<sup>ème</sup> siècle.

**Gérard-François DUMONT** revient sur le port d'Achères. Il se souvient avoir écrit il y a fort longtemps que si l'île Saint-Louis n'avait pas existé comme lieu de protection pour des populations, Paris se serait construit à la confluence de l'Oise et de la Seine au même titre que

Lyon s'est construit à la confluence de la Saône et du Rhône. S'agissant des universités, il appelle à ne pas confondre les grandes écoles avec les universités thématiques. Et si Saint-Germain-en-Laye veut réussir dans cette démarche, elle doit le faire dans une logique de notoriété internationale permettant d'attirer un grand nombre d'étudiants de par sa spécificité.

Pour conclure, **Monsieur le Maire** se félicite tout d'abord de la teneur de ces débats ayant conduit à une démarche partagée. Il remercie également tous les participants pour leurs interventions très riches. D'une manière générale, ces échanges confirment que l'avenir et le développement de Saint-Germain-en-Laye sont orientés en grande partie vers l'ouest. D'autre part, signalant que l'opérateur n'avait pas prévu d'intégrer la ville dans son contrat de développement territorial, il précise avoir fortement contribué à ce que la ville en fasse partie. Le prochain débat est maintenant de savoir si la ville est capable de passer du statut de « commune associée » à celui de « commune membre » de ce contrat de développement territorial.

Enfin, il juge que tout serait beaucoup plus simple si Saint-Germain-en-Laye comptait 200 000 habitants. Or, même avec ses 43 000 habitants, la ville disposera demain d'un tram-train, de l'arrivée de 500 étudiants grâce à la cellule « sciences politiques » et participera à cette formidable aventure de la confluence. Aussi, il pense qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir pour qu'une ville de la taille de Saint-Germain-en-Laye puisse rivaliser avec les réalisations de communes de 200 000 habitants. Mais après tout, le projet « Saint-Germain-en-Laye de demain » n'est-il pas en lui-même une grande ambition ?